



**Séance extraordinaire du conseil municipal
Le lundi 29 janvier 2018, 20 h (suivant la séance d'ajournement)
Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville**

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption des prévisions budgétaires 2018 et du règlement numéro 2017-301
3. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2018 – 2019 – 2020
4. Parole à l'assemblée (exclusivement sur le budget et le P.T.I., *article 474.2 de la Loi sur les cités et villes*)
5. La levée de l'assemblée

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le lundi 29 janvier 2018, 20 h (suivant la séance d'ajournement), à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

Étaient présents : MM. Steven Parent, conseiller
Jean-Simon Landry, conseiller
David Landry, conseiller
Mme Marie-Hélène Richard, conseillère
Denise Leblanc, conseillère

Quorum : le quorum est constaté.

Monsieur Mathieu Lapointe, maire, préside la séance.

Est également présent à la séance, monsieur Daniel Bujold, directeur général et greffier par intérim.

18-01-31 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Marie-Hélène Richard
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire soit adopté, tel que proposé, et qu'elle débute à 20 h 20.

18-01-32 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-301

Il est PROPOSÉ par Denise Leblanc
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2018, après la lecture faite.

QUE le conseil municipal adopte le règlement numéro 2017-301 décrétant les prévisions budgétaires de l'exercice 2018, l'imposition d'un régime d'impôt foncier à taux varié et la tarification de compensation du service d'aqueduc – égout et de la cueillette de matières résiduelles, tel que présenté.

18-01-33 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2018 – 2019 – 2020

Il est PROPOSÉ par Steven Parent
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2018 – 2019 – 2020, tel que présenté.

**PAROLE À L'ASSEMBLÉE (EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET ET LE P.T.I.,
ARTICLE 474.2 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES)**

31 (trente) personnes ont assisté à la séance extraordinaire. Des échanges ont lieu entre des citoyens et le conseil municipal sur le budget et le P.T.I.

Questions	Réponses
Un citoyen demande des précisions quant au montant alloué à la culture (194 000 \$).	À la demande du maire, la directrice des services administratifs et trésorière fournit l'information : salaires, formation, politique culturelle, soutien aux organismes culturels, etc.)

Un citoyen demande si la Ville peut s'endetter sans limites.	Le maire mentionne que chaque emprunt effectué par la Ville est d'abord autorisé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire qui s'assure que la Ville a la capacité de payer.
Un citoyen trouve injuste de payer des taxes supplémentaires pour des terrains vacants. Si les terrains étaient fusionnés, il n'aurait pas à payer.	Le maire indique que lorsqu'un développement est fait, une taxe de secteur s'applique et que maintenant, on ne peut pas fusionner des lots pour en faire un seul terrain.
Un citoyen demande que les données fiscales comparatives soient rendues publiques.	Le maire mentionne que ce document existe, le Profil financier de la Ville, et qu'il pourrait être rendu accessible à tous.
Un citoyen demande que la Ville rende publique l'information sur les finances du golf.	Le maire indique qu'avec le rapport financier 2017, la situation sera rendue publique. Le maire invite ensuite la conseillère responsable du dossier golf de donner un compte rendu. Denise Leblanc présente les prochaines actions qui seront posées.
Un citoyen s'inquiète du niveau de la dette de la Ville.	Le maire mentionne que le conseil partage cette préoccupation. Le sujet fera partie prenante des discussions du Lac-à-l'épaule.
Un citoyen souhaiterait que les budgets des infrastructures telles que : Aréna, Mont-St-Joseph, Quai des arts, camping et golf, soient ventilés séparément dans le budget global.	Le maire mentionne que cette information est disponible, mais non regroupée.

18-01-34 LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 07, Denise Leblanc propose de lever la séance.

Accepté.

M. Mathieu Lapointe
Maire

M. Daniel Bujold
Directeur général et greffier